

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1892.

—

(AMENDEMENTS.)

—

(48)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'exercice 1892 s'élève à . . fr. 17,006,297 »

Ensuite des augmentations qui ont été introduites lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891 — voté au chiffre de 17,068,197 francs, — et des amendements proposés par le Gouvernement, le projet de Budget amendé s'élève à 17,088,428 »

Soit une augmentation de . . . fr. 82,131 »

sur le projet de Budget primitif, et de 20,231 francs sur le Budget voté pour l'exercice 1891. Les notes ci-après justifient cette augmentation.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Personnel.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	581,704 »
— — — amendé	579,500 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	2,204 »

Cette somme est transférée à l'article 27 pour être affectée au paiement d'une partie du traitement d'un agent de l'Administration centrale à transférer à l'Inspection de l'Industrie.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 10. — *Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités, etc.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	142,000 »
— — — amendé	150,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	8,000 »

Cet accroissement de crédit est indispensable pour parer à l'augmentation des frais du service vétérinaire réorganisé.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. — Subsidés aux provinces et encouragements.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	197,000 »
— — — amendé	207,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . fr.	10,000 »

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

ART. 15. — *Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la Commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	59,000 »
— — — amendé	50,000 »
	<hr/>
DIMINUTION . . . fr.	9,000 »

introduite, sur la proposition du Gouvernement, lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

ART. 16. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	132,200 »
— — — amendé	139,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	6,800 »

que la Législature a votée lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

ART. 17. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des Commissions de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	66,200 »
— — — amendé	68,400 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	2,200 »

votée par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 22. — *Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	452,755 »
— — — amendé	459,590 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	6,835 »

Cette majoration, en partie engagée déjà par la création d'un second cantonnement dans le Limbourg (arrêté royal du 5 août 1891), est indispensable pour assurer la surveillance des sapinières de la Campine, qui sera de plus en plus étendue, et dont le traitement défectueux est l'une des causes principales des ravages importants causés récemment par la nonne. Il y a lieu, d'autre part, de créer un nouveau triage à Tessengerloo.

ART. 25. — *Pisciculture; repeuplement des cours d'eau.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	14,000 »
— — — amendé	15,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	1,000 »

charge extraordinaire destinée au paiement des frais des commissions d'études (pêche au saumon dans la Meuse, pêche maritime, échelle à poissons, pollution des cours d'eau, etc.). Sans cette majoration, on devrait restreindre le déversement d'alevins que l'on réclame partout avec raison.

CHAPITRE VI.

INDUSTRIE.

ART. 27. — *Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	30,900 »
— — — amendé	35,900 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	5,000 »

transférée de l'article 2, à concurrence de 2,204 francs. Le développement de l'enseignement industriel et ménager, les études à faire pour les traités de commerce, etc., ont nécessité le renforcement de l'inspection de l'industrie. L'augmentation proposée est destinée notamment à payer le traitement et les frais de route d'un agent adjoint à ce service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 51 — *Primes d'encouragement aux sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite de l'État.*

Crédit demandé au projet de Budget amendé fr. 20,000 »

Ce crédit a été introduit par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

ART. 55 (art. 52 ancien). — *Frais de publication du Recueil officiel des brevets d'invention ; frais d'impressions.*

Crédit demandé au projet de Budget primitif fr. 5,500 »

— — amendé 8,000 »

AUGMENTATION fr. 4,500 »

comprenant une majoration ordinaire de 1,500 francs et une charge extraordinaire et temporaire de 3,000 francs.

Par suite de l'augmentation des brevets délivrés, la somme nécessaire pour la publication du Recueil des brevets d'invention est de 5,000 francs. Le crédit ordinaire doit donc être majoré de 1,500 francs.

	1869.	1879.	1889.
Nombre de brevets délivrés . .	2,048	5,112	4,551
Sommes perçues fr.	151,400	203,060	556,450

D'autre part, la publication du recueil est arriérée de plusieurs années par suite des retards apportés par l'ancien imprimeur à l'impression de ce document. Le contrat nouveau ayant été rédigé de manière à publier en un an deux années du recueil, une somme de 3,000 francs, en charge extraordinaire et temporaire, doit être ajoutée au crédit permanent de 5,000 francs demandé pour l'article 55.

ART. 56. — *Conseil supérieur du travail. — Frais divers.*

Crédit demandé au projet de Budget amendé fr. 12,500 »

Le Gouvernement compte instituer incessamment un Conseil supérieur du travail. Le crédit a pour but de faire face aux frais qu'entraînera cette institution.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

SERVICE DE SANTÉ.

ART. 43 (art. 43 ancien). — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel desdites inspections. Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achats de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsidés.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . .	fr.	233,300	»
— — — amendé . . .		250,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . .	fr.	16,500	»

introduite par la Législature lors de la discussion du Budget de l'exercice 1891.

Le libellé de l'article a été conçu de manière à prévoir toutes les catégories de dépenses que cette allocation devra supporter et que l'expérience n'a pas encore permis d'apprécier complètement.



PROJET DE LOI AMENDÉ.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de dix-sept millions quatre-vingt-huit mille quatre cent vingt-huit francs (17,088,428 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	579,500 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	83,000 •	755,050 •
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	22,150 •	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	50,000 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	10,800 •	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	6,500 •	17,100 •
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études	121,400 •	
9	Indemnités pour bestiaux abattus et subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	160,000 •	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée, frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	150,000 •	
11	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements	207,000 •	
	A REPORTER . . . fr.	658,400 •	752,750 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	658,400 "	752,750 "
12	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsides Location d'un matériel de concours	180,000 "	
15	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la Convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	46,700 "	
	<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
14	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	101,325 "	
15	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000 "	
	<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>		1,506,500 "
16	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	150,000 "	
17	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys	68,400 "	
18	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 "	
19	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Cours d'agronomie aux militaires.	185,475 "	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,500 "	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 "	
	CHAPITRE IV.		
	EAUX ET FORÊTS.		
22	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	459,590 "	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	89,500 "	577,090 "
24	Défrichement; reboisement; subsides aux communes et aux établissements publics pour reboisement de terrains incultes; dépenses diverses.	15,000 "	
25	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	15,000 "	
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
26	Laboratoires de l'État, provinciaux, communaux et privés pour le service de l'agriculture et pour la surveillance des denrées alimentaires. Subsides. Traitements et indemnités du personnel	94,000 "	94,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	•	2,030,140 "

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	2,930,140 »
	CHAPITRE VI. INDUSTRIE.		
27	Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les écoles et classes ménagères ainsi que les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route	35,000 »	
28	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	35,000 »	
29	Enseignement professionnel: écoles industrielles, écoles manufacturières, écoles professionnelles, écoles ménagères, écoles de tissage, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	494,600 »	
30	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la Commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles et spéciales; dépenses diverses. — Personnel de la Commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	35,050 »	705,650 »
31	Primes d'encouragement aux Sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite de l'État	30,000 »	
32	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	25,400 »	
33	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions (y compris une somme de 3.000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	8,000 »	
34	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879.	3,700 »	
35	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Traitement des secrétaires, Frais divers.	12,500 »	
36	Conseil supérieur du travail. — Frais divers	12,500 »	
37	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884	5,000 »	
	CHAPITRE VII. POIDS ET MESURES.		
38	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,550 »	
39	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	
40	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	150,550 »
	CHAPITRE VIII. VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
41	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 »	
42	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 »	2,082,000 »
43	Frais de route et de séjour de l'inspection.	10,000 »	
44	Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	5,840,140 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT.fr.	•	5,846,140 »
	CHAPITRE IX.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
45	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Habitations ouvrières : dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsidés	250,000 »	} 285,500 »
46	Académie royale de médecine.	35,500 »	
	CHAPITRE X.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
47	Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsidés.	3,670,000 »	} 50,000 »
48	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	50,000 »	
	SECTION 2. — Bâtimens civils.		
49	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtimens et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles	675,000 »	} 10,358,050
50	Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux	100,000 »	
51	Entretien et réparation des asiles d'aliénés.	20,000 »	
52	Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	6,000 »	
53	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtimens civils.	174,000 »	
	SECTION 5. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
54	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,132,820 »	} 10,358,050
55	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	257,600 »	
	<i>Plantations.</i>		
56	Plantations nouvelles	15,000 »	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
57	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 »	
	A REPORTER.fr.	7,120,420 »	16,487,690 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	7,120,420 •	16,487,690 •
	<i>Service des irrigations de la Campine.</i>		
58	Personnel : Traitements, salaires et indemnités; frais de bureau et de déplacements; remplacements provisoires; frais d'opérations graphiques	18,440 •	
59	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	860 •	
	SECTION 4. — Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.		
60	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	691,150 •	
61	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares, fanaux et boisement des dunes domaniales	28,000 •	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
62	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier	75,010 •	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
63	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,045,150 •	
64	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,140,000 •	
65	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil	19,000 •	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
66	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice	175,050 •	
67	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles	45,000 •	
	CHAPITRE XI.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
68	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement	32,000 •	
69	Matériel	640 •	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
70	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-lesseurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	557,075 •	
71	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'École spéciale des mines	8,000 •	
	SECTION 3 — Carte géologique.		544,715 •
72	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 •	
	A REPORTER. fr.	489,715 •	17,032,405 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	489,715 .	17,032,405 .
	SECTION 4. — Caisses de prévoyance.		
73	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,300 .	
	SECTION 5. — Impressions, etc.		
74	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	10,000 .	
	CHAPITRE XII		
	SECTION 1^{re} — Commission des procédés nouveaux.		
75	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau	500 .	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics		
76	Frais de route et de séjour.	500 .	
77	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel	7,900 .	10,200 .
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
78	Frais de route et de séjour	1,500 .	
	CHAPITRE XIII		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
79	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	26,725 .	26,725 .
	CHAPITRE XIV		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
80	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 .	
81	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 .	19,100 .
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS, fr.		17,088,428 .

TABLEAU

de développement des articles révisés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Article du Budget. lit. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		révisé.	primitif.	Augmentation	Diminution.
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
<i>Personnel.</i>					
2	a. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture et de l'industrie, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr.	275,106			
	b. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées.	261,779	579,500	581,704	2,204
	c. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des mines.	42,525			
					2,204
CHAPITRE III.					
AGRICULTURE.					
10	a. Service vétérinaire; inspection : traitements, indemnités, frais de tournée; frais de bureau et de matériel; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr.	147,000	150,000	142,000	8,000
	b. Bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires.	5,000			
11	a. Encouragements fr.	150,000			
	b. Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc	27,000	207,000	197,000	10,000
	c. Subsidés à la Société nationale des éleveurs belges	20,000			
	d. Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles	10,000			
15	a. Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État.	58,800			
	b. Frais de la commission de surveillance et des jurys	7,200	50,000	59,000	9,000
	c. Bourses d'études	4,000			
16	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :				
	a. Institut agricole fr.	91,800			
	b. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde	20,800	139,000	132,200	6,800
	c. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand	17,200			
	d. École moyenne pratique d'agriculture de Huy	9,200			
			A REPORTER. . fr.		24,800
					9,000

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget tit. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CREDITS demandés par le projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
		revist.	primitif.	Augmentation.	Diminution.
		REPORT. . . fr.		24,800	9,000
	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions de surveillance et des jurys :				
17	a. Institut agricole fr. 20,000	68,400	66,200	2,200	"
	b. École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Yilvorde 20,000				
	c. École d'horticulture de Gand 18,000				
	d. École moyenne pratique d'agriculture de Huy 4,400				
				27,000	9,000
	CHAPITRE IV.				
	EAUX ET FORÊTS.				
		AUGMENTATION. . . fr.		18,000	
	a. Traitement du personnel 452,440	459,500	452,735	6,855	"
	b. Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs . . . 5,400				
	c. Indemnités de déplacement et de bureau de certains chefs de cantonnements 1,500				
	d. Indemnités de frais de route et de séjour des membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement. . . 5,000				
22	e. Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim 14,500				
	f. Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes 600				
	g. Armement et équipement 1,500				
	h. Dépenses diverses 960				
25	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau	15,000	14,000	1,000	"
				7,855	"
	CHAPITRE VI.				
	INDUSTRIE.				
		AUGMENTATION . . fr.		7,855	
27	a. Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel, y compris les écoles et classes ménagères, ainsi que les ateliers d'apprentissage. Traitements, indemnités. 25,800	35,900	30,900	5,000	"
	b. Frais de route 12,100				
31	Primes d'encouragement aux Sociétés de secours mutuels reconnues, afin de faciliter l'affiliation de leurs membres à la Caisse de retraite de l'État.	20,000	"	20,000	"
35	Frais de publication du <i>Recueil officiel</i> des brevets d'invention, frais d'impressions	8,000	5,500	4,500	"
36	Conseil supérieur du travail. — Frais divers	12,500	"	12,500	"
				42,000	"
		AUGMENTATION. . . fr.		42,000	

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Article du Budget. Tit. des développem.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		rev. et.	pituitif	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE IX.					
SERVICE DE SANTÉ.					
	a. Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; personnel desdites inspections fr.	55,000			
	b. Frais de route et de séjour, travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons . . .	25,000			
	c. Frais des commissions médicales provinciales	96,000			
	d. Service sanitaire des ports de mer et des côtes	10,000			
	e. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central	22,500			
	f. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes	6,500			
45	g. Subside à la Société royale de médecine publique	12,000	250,000	235,500	16,500
	h. Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres	8,000			
	i. Impressions et dépenses diverses	3,000			
	j. Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour	9,000			
	k. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil	3,000			
	l. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène	3,000			
	m. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme	5,000			
	n. Habitations ouvrières : Dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides	12,000			
				16,500	"
				AUGMENTATION. . fr. 16,500	

DÉVELOPPEMENTS DES DÉPENSES ORDINAIRES.

Numéros des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demande par le projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.
RÉCAPITULATION.					
I.	Administration centrale.	757,854	755,850	•	2,204
II.	Pensions et secours	17,100	17,100	•	•
III.	Agriculture.	1,488,300	1,506,300	18,000	•
IV.	Eaux et forêts	560,255	577,000	7,835	•
V.	Laboratoires d'analyses.	94,000	94,000	•	•
VI.	Industrie	661,650	703,650	42,000	•
VII.	Poids et mesures	130,350	130,350	•	•
VIII.	Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique	2,082,000	2,082,000	•	•
IX.	Service de santé	267,000	283,500	16,500	•
X.	Ponts et chaussées.	10,358,050	10,358,050	•	•
XI.	Mines	544,715	544,715	•	•
XII.	Commissions	10,200	10,200	•	•
XIII.	Traitements de disponibilité	26,725	26,725	•	•
XIV.	Dépenses imprévues	10,100	19,100	•	•
	TOTAUX. . . fr.	17,000,297	17,088,428	88,535	2,204
		AUGMENTATION . . . fr.		82,131	